

Options pour le futur des prêtres diocésains en Suisse

Daniel Kosch, docteur en théologie, secrétaire général de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ)

Publié dans : *Bünker, A./Husistein R., Les prêtres diocésains en Suisse, Prognostics, interprétations, perspectives, St. Gall, 2011, 121-132*

A l'instar de n'importe quels pronostics, les considérations concernant le futur des prêtres diocésains en Suisse doivent tenir compte de ce que cet avenir sera, d'un côté, le résultat d'évolutions inéluctables et, de l'autre, la conséquence de décisions et choix stratégiques propres de l'Eglise. De plus, des événements inattendus peuvent aussi constituer des facteurs importants susceptibles d'infléchir le cours des choses.¹ En tant que théologien et que manager ecclésial, deux questions m'intéressent plus particulièrement:

1. A quelles conditions-cadres devons-nous veiller pour la planification de l'avenir?
2. Quels choix stratégiques y a-t-il lieu d'arrêter par rapport au futur des prêtres?

Au niveau des choix fondamentaux et de leurs répercussions, il importe de relever qu'en raison de l'horizon de temps de vingt ans défini pour l'étude, nombre de prêtres qui seront actifs à cette échéance ont aujourd'hui déjà achevé leur formation et reçu l'ordination sacerdotale. De même, plusieurs évêques, professeurs de théologie, etc., qui, en 2030, porteront la responsabilité de la conduite de l'Eglise ainsi que de la sélection et de la formation des prêtres sont d'ores et déjà en fonction. Par ailleurs, les futurs prêtres qui seront ordonnés dans l'intervalle ont aujourd'hui déjà été socialisés sur le plan religieux en tant qu'enfants, jeunes ou adultes dans l'environnement ecclésial et sociétal actuel. Ne serait-ce que pour cette raison, il faut s'attendre – sauf bouleversements dramatiques au sein de l'Eglise ou de la société – à de légers changements plutôt qu'à des mutations fondamentales, même en cas de choix stratégiques courageux.²

¹ Dans l'histoire récente de l'Eglise, le Concile Vatican II offre la démonstration d'une telle imprévisibilité. Convoqué par le pape Jean XXIII, élu en tant que «pape de transition» et dont personne n'avait attendu semblable démarche, ce concile a fait faire à l'Eglise un «bon en avant», comme l'a déclaré le souverain pontife, alors âgé de 81 ans, dans la version italienne de son discours d'ouverture en 1962 (cf. Gaudet mater ecclesia n° 15). A propos de l'histoire et de l'importance de ce discours, dont le passage central évoqué ici avait été «lissé» dans la version officielle en latin, cf. *Kaufmann, Ludwig/Klein, Nikolaus: Johannes XXIII. Prophetie im Vermächtnis, Fribourg-en-Brigau 1990.*

² Cette évaluation doit toutefois être assortie de deux réserves: si l'on recourt à la métaphore du barrage pour illustrer la situation en matière de besoin de réformes et que l'on part de l'idée que ledit barrage est déjà plein à ras bord et que ses parois sont à la limite de la résistance, il y aurait lieu de s'attendre à une rupture. Et admettant aussi que l'érosion a déjà considérablement rongé les murs et les fondements des structures ecclésiales, on pourrait craindre que ces dernières s'effondrent sur elles-mêmes. Mais compte tenu de la longévité des institutions et de cette observation que la structure hiérarchique est restée la même dans une large mesure malgré la dynamique de changement initiée par Vatican II, les scénarios tant optimistes que catastrophistes sont à considérer avec prudence.

1. Conditions-cadres

Pour ce qui est des grands courants traversant la société et de leurs répercussions sociologico-religieuses, l'étude publiée sous le titre «L'avenir des Réformés» et qui, sur ce point précis, présente également un intérêt pour les catholiques, souligne que l'Eglise n'aurait guère la possibilité d'influencer ces tendances par des mesures stratégiques. C'est pourquoi il y a lieu de considérer ces méga trends comme des conditions-cadres prédéterminées dans lesquelles l'Eglise est appelée à agir³. Or, les grands courants ci-après revêtent à mon avis une importance particulière pour l'avenir des prêtres au sein de l'Eglise catholique en Suisse:

a) Les divers systèmes sociétaux partiels (économie, santé, médias, etc.) se dissocieront encore plus fortement du système partiel que constitue la religion. Si l'Eglise catholique et ses prêtres veulent être présents au sein de ces systèmes partiels et y exercer une influence, ils devront se soumettre aux principes légaux qui les régissent et accepter leurs «conditions d'admission» spécifiques.

b) Le nombre de ceux qui participent activement à la vie de l'Eglise avec une certaine régularité continuera à diminuer, cela quelle que soit l'évolution de l'immigration de catholiques étrangers, des sorties d'Eglise et du nombre des catholiques enregistrés comme tels dans les «statistiques».

c) L'Eglise catholique rassemble de plus en plus de personnes d'origine étrangère et parlant d'autres langues. Cette situation est due à la fois à l'immigration et au fait que les catholiques étrangers venus s'installer en Suisse sont plus jeunes et prennent une part plus active à la vie ecclésiale. La population résidente catholique «indigène» est de plus en plus âgée, et le «catholicisme suisse» se mue, dans notre pays, en de nombreux catholicismes.⁴

d) Financièrement, l'Eglise tend à s'appauvrir. Elle devra réduire ses dépenses par rapport à aujourd'hui. Au niveau du personnel ecclésial et de ses conditions d'engagement, une telle évolution aura les effets suivants: soit le nombre des salariés diminuera, soit ces derniers devront travailler à des conditions moins favorables. On peut s'attendre toutefois à ce que cette tendance ne se manifeste pas dans tous les cantons au même moment compte tenu de la disparité des régimes de droit public ecclésiastique et fiscaux qui y sont en vigueur et de la rapidité variable des changements. En maints lieux, la dégradation de la situation financière a commencé depuis longtemps tandis qu'ailleurs les finances sont encore intactes.⁵

e) Le cadre ecclésial et sociétal qui stabilisait le rôle et l'identité du prêtre s'est affaibli. Devenir prêtre – c'est-à-dire nouer un lien à vie et englobant tous les domaines de l'existence avec l'Eglise en tant qu'institution – de même que limiter l'accès au sacerdoce à des hommes

³ Stolz, Jörg/Ballif, Edmée: L'avenir des Réformés – Les Eglises face aux changements sociaux. Les tendances générales du changement social et leurs conséquences, Genève 2011, p. 27. Dans les débats sur le phénomène de crise touchant les deux confessions, ceux qui attribuent la responsabilité de nombreux problèmes à l'enlisement des réformes au sein de l'Eglise catholique se voient souvent rétorquer que les réformés «ne se portent pas mieux», autrement dit que la crise est imputable à d'autres causes liées principalement à la société. A ce propos, on relèvera que les opinions sont largement concordantes au sein des deux confessions sur le sort réservé à l'Eglise en des temps marqués par un usage individualisé et globalisé de la religion (cf. Bucher, Rainer: Priester des Volkes Gottes. Gefährdungen. Grundlagen. Perspektiven, Würzburg 2010, p. 116). En revanche, des différences nettes apparaissent au niveau de la manière dont elles réagissent à ces phénomènes si l'on s'en réfère à l'étude de Stolz/Ballif.

⁴ A noter que le pourcentage des étrangers par rapport à la population (catholique) varie considérablement selon les régions.

⁵ Pour l'organisation de l'Eglise, cette hétérogénéité constitue aujourd'hui un sérieux défi. L'existence parallèle de régions «pauvres» et «riches» engendre des différences importantes au niveau de la rémunération des prêtres et de la réponse à la question de savoir «ce que l'Eglise peut et doit s'offrir». Cette disparité tendra probablement à augmenter.

célibataires paraît de moins en moins concevable dans une société de type majoritaire (et aux yeux de ceux qui, en tant que catholiques également, se sentent appartenir principalement à cette société majoritaire). En outre, l'Eglise fait de moins en moins partie intégrante de la vie de la cité et tend à se marginaliser en raison des évolutions esquissées plus haut. Le prêtre qui, par voie de conséquence, ne représente plus *la* religion (respectivement une des deux religions) de *la* population, atteint en réalité une minorité qui ne donne désormais plus le ton, que ce soit au niveau de la vision du monde, de la manière de vivre ou sur le plan économique. Autrement dit, une minorité qui passe plutôt pour marginale ou rétrograde.⁶

f) Le rapport à la religion, respectivement aux prestations proposées par les communautés religieuses paraît, de plus en plus, régi par des lois ressemblant à celle du marché. Dans un type de relations où le client est roi, la vie des croyants n'est plus déterminée par l'accord du prêtre, mais c'est le prêtre qui est soumis à l'accord des croyants⁷. Une telle situation n'a pas pour seul effet d'obliger à prendre en compte les désirs et attentes des personnes que l'on souhaite atteindre, comme le requiert l'orientation sur les besoins des clients propre à une relation de mandat⁸. Elle est aussi susceptible d'engendrer des sentiments aigus de frustration, surtout chez les prêtres qui revendiquent leur mission d'annoncer l'incontournable message de vie et de salut, et de l'incarner *in persona Christi* sur le plan personnel et sacramental. Dans le travail pastoral quotidien, ils n'échappent pas en effet à cette dure expérience que constitue le fait de rencontrer peu d'intérêt et de voir leur autorité être remise en cause même par les membres très engagés de l'Eglise.

g) La réalité interne de l'Eglise se caractérise par des polarités, et ce phénomène pourrait s'accroître à l'avenir, avec tous les risques de polarisation des esprits que cela implique⁹. L'Eglise est à la fois synodale et hiérarchique. Elle doit réaliser l'équilibre entre l'unité et la diversité, avoir une identité clairement reconnaissable, être ouverte à tous, fixer des priorités et, en même temps, répondre aux aspirations les plus diverses. Par ailleurs, elle a pour mission d'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne et de leur ouvrir parallèlement un accès à une dimension profonde de la vie qui procède du divin. Enfin, elle doit rendre témoignage de l'amour sans limites de Dieu pour l'humanité et du salut qu'il promet, tout en rappelant les hautes exigences éthiques de l'Evangile. Or, ce n'est pas seulement l'Eglise mais encore et surtout le prêtre qui, en sa qualité de représentant officiel de l'institution, se trouve confronté à toutes ces attentes, lesquelles, de surcroît, sont souvent opposées les unes aux autres. On présuppose en outre sa capacité à résister à d'autres tensions encore: par exemple, exprimer avec franchise ses opinions tout en restant fidèle à l'institution; faire montre de professionnalisme dans la gestion de ses contacts avec divers groupes cibles (notamment les enfants, les malades) et dans l'accomplissement simultané de tâches multiples (par exemple, le management ecclésial et le conseil à des personnes dans la détresse); vivre une vocation qui engage toute la personne et conserver une distance par rapport à son rôle; garder la paix

⁶ Cf. à ce propos les résultats largement diffusés de l'étude allemande «Sinus-Milieus-Kirchenstudie» ainsi qu'*Ebertz, Michael N.*: *Wie kommunizieren die Katholiken? Der neueste Trendmonitor zeigt wachsende Gräben*, in: *HerKorr* 64 (2010), p. 344–348. Pour cette évolution aussi, il faut s'attendre à ce qu'en Suisse elle se produise avec des décalages dans le temps. Dans les régions urbaines et très panachées des points de vue confessionnel et religieux, cette tendance est déjà manifeste, tandis que dans les zones rurales de régions traditionnellement catholiques, l'Eglise et ses ministres jouissent encore d'une position solide.

⁷ *Bucher, Priester*, p. 45 et 49.

⁸ Cf. à ce propos *Famos, Cla Reto*: *Kirche zwischen Auftrag und Bedürfnis. Ein Beitrag zur ökonomischen Reflexionsperspektive in der Praktischen Theologie*, Münster 2005.

⁹ Un ouvrage succinct proposant une analyse situationnelle riche de perspectives a été publiée récemment par: *Först, Johannes/Lappen, Friedolf/Rahner, Johanna (éd.)*: *Abbruch oder Aufbruch? Von der Eigendynamik des kirchlichen Strukturwandels*, Berlin 2010.

intérieure grâce à une pratique spirituelle tout en maîtrisant une énorme charge de travail et, enfin, rester proche des personnes à l'échelon local en assumant parallèlement la responsabilité d'unités pastorales toujours plus vastes.

2. Options

Dans la mesure où les polarités et les tensions sont une donnée structurelle de l'Évangile et font dès lors partie intrinsèque de l'essence de l'Église, et dans la mesure aussi où il n'existe pas de réponses simples aux exigences complexes de la vie actuelle, les choix stratégiques en matière de conception du rôle des prêtres diocésains ne sauraient se résumer à des décisions du genre «ou bien ou bien». Au contraire, il s'agit de s'inspirer d'options fondamentales donnant aux prêtres diocésains les moyens de se construire et de conserver une identité professionnelle rayonnante dans la situation qui caractérise l'Église dans le monde d'aujourd'hui. Une situation faite de bouleversements et de deuils, et où règne l'insécurité¹⁰.

Prêtres séculiers

Nous formulerons une première option en recourant à un jeu de mots qu'autorise la langue allemande: au lieu de l'expression en usage de prêtre diocésain, il y aurait lieu de remettre à l'honneur celle plus ancienne de prêtre séculier (*Weltpriester* ou, littéralement, prêtre *du monde*, autrement dit *du siècle*) et ce dans la perspective du Concile Vatican II. De la même manière que l'Église, en tant que «sacrement universel du salut», est au service du «monde de ce temps» et qu'elle est invitée à faire siens «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent» (GS 1) et à «scruter les signes des temps et à les interpréter à la lumière de l'Évangile» (GS 4), le prêtre, en tant que «prêtre séculier», est appelé à se considérer comme étant tourné vers le monde et les hommes d'aujourd'hui. Son «obédience/obéissance» ne saurait exister uniquement envers le pape, l'évêque et la doctrine de l'Église, mais tout à la fois envers le monde. Cela implique qu'il connaisse le monde, soit capable d'y vivre et soit prêt à y découvrir et déchiffrer le présent de Dieu et son message pour l'Église d'aujourd'hui. Ainsi, l'amour pour le monde et le fait d'être à l'unisson avec la passion de Dieu pour le monde deviennent un critère fondamental auquel satisfera le prêtre.¹¹ Inversement, la fuite du monde, le mépris pour le monde ou le manque de force et de volonté d'affronter le monde devraient, respectivement doivent être considérés comme des empêchements au sacerdoce.¹²

Vocation et profession

Le phénomène de la dissociation des différents systèmes partiels et, avec lui, de la différenciation et de la professionnalisation de divers champs d'activité au sein de la société et de l'Église impliquent une double option pour l'aménagement du ministère sacerdotal au futur:

¹⁰ *Bucher, Priester*, p. 121. Une des conditions principales à remplir à cet égard est une congruence entre, d'un côté, «l'image de l'Église», respectivement «l'évolution de l'Église» et, de l'autre, «l'image du prêtre», respectivement «les choix stratégiques» concernant la formation de base et la formation permanente des prêtres ainsi que les tâches qui leur sont confiées. De propos délibéré, j'axe mes réflexions ci-après sur le prêtre, parce que cela permet de voir plus clairement les conséquences qu'entraînent les options stratégiques proposées au niveau opérationnel.

¹¹ Ce dévouement au monde et aux hommes n'exclut pas mais au contraire inclut la connaissance des abîmes, des errances et du besoin de rédemption de l'individu.

¹² L'opposé du «*Weltpriester*» (prêtre séculier) ainsi compris serait le «*Kirchenpriester*» (prêtre de l'Église), qui donne une interprétation ecclésiocentrique à sa vocation et sa mission. Soit il considère le monde comme perdu parce que «pécheur» et «voué à l'anéantissement», soit il s'en détourne parce que lui-même est blessé et rempli de ressentiment face au constat que le monde «ne veut rien savoir de lui et de la Bonne Nouvelle». Si la première de ces deux attitudes débouche sur un mépris parfois agressif à l'égard du monde, la seconde conduit plutôt à un état de frustration et de déprime.

D'un côté, le phénomène en question lance à l'Eglise et en particulier aux prêtres un défi, à savoir celui de prendre en charge la vie des individus et leur histoire personnelle dans leur intégralité. Les personnes qui mènent une vie morcelée ont un besoin marqué d'être considérées dans tout ce qu'elles sont – et non pas seulement en tant qu'individus engagés dans tel ou tel système partiel (profession, famille et autres) – et de pouvoir donner un sens à leur vie en tant qu'œuvre d'art globale. Les représentants de la «re-ligion»¹³, qui «relient» corps et esprit, passé et futur, échec et espoir, l'éphémère et le durable, ont l'opportunité et la mission d'offrir des prestations qui aident les hommes à se percevoir eux-mêmes et à se développer dans toute leur personne. Les sacrements, la Parole de Dieu, la prière et la communauté sont des lieux où l'on fait l'expérience de ce qui «donne au monde sa cohérence au plus profond».

D'un autre côté, la différenciation entre les divers domaines d'activité et la professionnalisation qui en résulte exigent de distinguer soigneusement la «vocation» (sacerdotale) et la «profession» de prêtre. La vocation ne remplace pas la profession et la nécessité qu'elle implique d'acquérir des compétences professionnelles. Et il serait fatal qu'au sein d'une Eglise soumise à la nécessité de répartir le travail et de faire montre de professionnalisme dans des disciplines partielles très diverses, le fossé entre «ceux qui ont une vocation» (à savoir les prêtres) et les «professionnels ecclésiastiques» dotés de compétences spécifiques (à savoir les laïcs) vienne à s'élargir encore. Non seulement l'Eglise mais aussi le ministère sacerdotal pâtirait si la vocation et l'autorité attachée au ministère sacerdotal par le droit canonique devait suppléer des insuffisances au niveau des capacités. Comme l'acquisition de compétences professionnelles présuppose toujours des aptitudes et une motivation personnelle, autrement dit des «charismes» (au sens de 1 Co 12–14), les prêtres ne doivent pas être «forcés», malgré la pénurie, d'assumer quasi exclusivement des positions dirigeantes dans des entités pastorales devenant de plus en plus vastes. Dès lors, une image du prêtre qui englobe non seulement sa vocation sacerdotale mais encore ses compétences et charismes personnels implique inéluctablement une organisation de la vie de l'Eglise et de la pastorale qui, de manière générale, repose très étroitement sur la dimension charismatique et les compétences particulières de tous les membres du Corps du Christ.¹⁴

Ces deux options ont en commun d'exiger des prêtres (et des collaborateurs pastoraux en général) des compétences professionnelles élevées. Savoir s'exprimer et dialoguer, maîtriser les symboles et les rites, disposer de connaissances spécialisées et connaître la vie sont autant d'aptitudes qu'ils doivent posséder ou dont ils se doteront. Pour acquérir, développer et tester ces dernières, une offre de parcours de formation de base et de formation complémentaire, d'accompagnement et de conseil qui soient à la fois très diversifiés, différenciés et à caractère obligatoire sont indispensables.¹⁵

¹³ Le terme «re-ligion» est pris ici dans une acception dérivée du verbe latin re-ligare (réintégrer, rétablir un lien).

¹⁴ Nous ne pouvons faire ici qu'allusion aux implications théologiques que cela entraîne. La littérature théologique et juridique qui, au regard de la Bible, du dogme et du droit canonique, justifie et concrétise les réformes correspondantes réclamées est plus qu'abondante. Malheureusement, l'évolution actuelle de l'Eglise s'oriente plutôt dans la direction opposée; cf. notamment *Fuchs, Ottmar*: Im Innersten gefährdet. Für ein neues Verhältnis von Kirchenamt und Gottesvolk, Innsbruck 2009; *Karrer, Leo*: Weil es um den Menschen geht. Die Wunden der Kirche und ihre Heilung, Fribourg 2009; *Demel, Sabine*: Zur Verantwortung berufen. Nagelproben des Laienapostolats, Fribourg-en-Brigau 2009.

¹⁵ S'agissant de la situation en Suisse, on notera qu'une politique offensive de la formation qui soit conçue à un échelon global s'impose. Une telle politique devra aussi avoir le pouvoir de briser les aspirations à maintenir les acquis dictées par l'anxiété et les résistances par rapport aux séminaires diocésains, aux facultés de théologie et à de nombreuses autres institutions, cela grâce au fait qu'elle révélerait qu'il y a non pas pléthore mais au contraire pénurie d'offres concrètes de formation de base et de formation continue harmonisées entre elles. Pour nombre d'offres existant actuellement à l'échelon des régions linguistiques, un coup d'œil au-delà des frontières du pays s'avère également indispensable, à savoir en France, en Allemagne, en Autriche ou en Italie.

Compétences interculturelles

La diversité linguistique et culturelle des catholiques résidant en Suisse, mais aussi la possibilité d'engager des prêtres étrangers pour les «paroisses suisses» représentent un défi qu'il faut relever au travers d'une option en faveur du développement de compétences interculturelles. Au vu du fait que les prêtres en particulier représentent et incarnent l'Eglise tant à l'intérieur de cette dernière que vis-à-vis de l'extérieur, la capacité de parler plusieurs langues (au sens propre comme au sens figuré) et l'aptitude au dialogue sont décisifs pour assurer la cohabitation réussie entre des groupements présentant une grande diversité linguistique et culturelle, mais aussi caractérisés par des styles de spiritualité, de pastorale et de politique ecclésiale très différents.¹⁶ Compte tenu de la diversité considérable des communautés linguistiques et du niveau d'intégration très variable de leurs membres, également au sein de la communauté linguistique elle-même, mais aussi au vu de la répartition géographique de ces allophones et du fait que nombre d'entre eux ne sont destinés à résider en Suisse que pour une période limitée, le modèle actuel de la cohabitation de paroisses et de missions – comme on les appelle – pour chaque communauté linguistique se révèle être de moins en moins praticable. Dès lors, tous les prêtres (non seulement les «missionnaires», mais aussi les prêtres «indigènes» et «étrangers» œuvrant au sein des paroisses suisses) doivent être tenus et avoir la possibilité concrète, dans le cadre d'une collaboration mutuelle, de développer et de cultiver de manière générale des formes de liturgie et de pastorale inspirées de l'esprit de la Pentecôte qui permet de se comprendre par-delà les barrières linguistiques et culturelles. Les prêtres étrangers – qu'ils viennent dans notre pays pour être au service de «leur» communauté linguistique ou d'une paroisse ordinaire en Suisse – ne doivent pouvoir être engagés que s'ils jouissent d'un certain niveau de compétences interculturelles et sont disposés à pratiquer une pastorale interculturelle. Cette option n'exclut pas, mais au contraire inclut la préoccupation d'ancrer la foi dans la langue maternelle des personnes concernées. Car une identité enracinée favorise chez l'individu la capacité d'appréhender et de concevoir la diversité non pas comme une menace, mais comme un enrichissement.

La succession dans un contexte d'incertitude et d'indisponibilité

Les autres grandes tendances peuvent se résumer à une profonde mutation liée à une perte de soutien, de sécurité, de stabilité et de clarté. L'Eglise s'amenuise, s'affaiblit, se diversifie et se complexifie. Elle est aussi plus fortement exposée aux vents du changement qui traversent la société ainsi qu'à la lutte concurrentielle pour obtenir des ressources, du temps et de l'attention de la part du public. La religiosité devient fugace et revêt de plus en plus l'aspect d'un marché, cela dans la société comme au sein l'Eglise.

Au vu de ces défis, on formulera une dernière option encore. Il s'agit d'une spécificité de la prêtrise fondée sur la spiritualité de la «succession» dans un contexte d'incertitude et d'indisponibilité, telle que l'Evangile nous la propose. Qui a besoin de sécurité quant à la nature du travail qui l'attendra, quant à ce qu'il recevra à boire et à manger, quant au vêtement (sacerdotal) qu'il portera¹⁷ et quant au lieu où il reposera sa tête pour dormir, qui n'est pas prêt à jeter ses filets à des heures inhabituelles de la journée aussi, à regarder en avant et non pas en arrière, à rompre avec des traditions et à laisser les morts enterrer les morts, doit se demander sérieusement si c'est bien Jésus de Nazareth qui l'appelle à se donner ainsi totalement et pour la vie au service de son Eglise. Car cette Eglise n'est ni plus ni moins que

¹⁶ Cf. à ce propos *Gabriel, Karl/Achtermann, Rainer/Leibold, Stefan*: Notprogramm oder weltkirchliche Öffnung? Eine empirische Studie über ausländische Priester in deutschen Diözesen, in: *HerKorr* 64 (2010), p. 456-460.

¹⁷ On rapporte de source sûre qu'un évêque suisse en charge a cité l'importance du vêtement sacerdotal alors qu'on lui demandait ce qui, à ses yeux, est essentiel dans la formation des prêtres. Une telle réponse est révélatrice d'un éloignement effrayant non pas seulement de la Bible mais encore de la réalité.

la «communauté successorale» formée des frères et sœurs de Jésus qui se mettent en route ensemble pour aller rechercher les graines de moutarde et les trésors cachés du royaume de Dieu. Cette communauté prend corps là où ses membres partagent le pain et le vin avec ceux qui sont prêts à se laisser détourner des rues, des places et de leurs multiples obligations urgentes pour participer au grand festin.

Mais cet appel à entrer dans la succession – qui ne s’adresse pas seulement aux prêtres – représentera une charge excessive pour ces derniers s’ils ne sont pas accompagnés, sur ce chemin à la fois libérateur et semé de cailloux, par toute la troupe des disciples, de Pierre, le pape, à tous ceux qui portent des responsabilités plus ou moins grandes dans l’Eglise, en passant par les évêques en tant que successeurs des apôtres.

A ceux qui font valoir à l’encontre de cette «option pour la succession» qu’elle est idéaliste et pêche par manque de réalisme, on rappellera que l’Eglise, loin d’être seule à être confrontée à l’insécurité et à des dynamiques de changement au cours imprévisible, partage ce sort avec de larges couches de la société. Face à cette réalité menaçante pour quiconque (mais surtout pour les personnes angoissées et manquant d’assurance), vouloir se réfugier dans le sacerdoce et le sein réputé sûr et protégé de notre sainte Mère l’Eglise relève non seulement de l’illusion mais aussi d’un manque de solidarité à l’égard des humains plongés dans un monde trop complexe et n’offrant aucune sécurité. A cela s’ajoute que la volonté et la capacité de gérer dans un état d’esprit constructif l’incertitude et l’indisponibilité va dans le sens non seulement de l’Evangile mais encore des exigences du Change Management actuel.¹⁸ La capacité d’assurer le management ecclésial en période de mutation¹⁹ devient dès lors, tant pour les prêtres que pour l’Eglise catholique en Suisse, caractérisée par sa forte institutionnalisation, en un défi non seulement professionnel, mais encore existentiel et spirituel.

¹⁸ Cf. à ce propos *Rüegg-Stürm, Johannes: Aufbauendes Management im Kontext von Ungewissheit und Unverfügbarkeit.* In: *Haas, Hans-Stephan/Krolzik, Udo (éd.): Diakonie unternehmen* (FS A. Jäger), Stuttgart 2007, p. 153-177.

¹⁹ Cf. à ce propos *Kosch, Daniel: Wirkungsorientiertes Kirchen-Management in Zeiten des Umbruchs.* In: *du même auteur: Demokratisch – solidarisch – unternehmerisch. Organisation, Finanzierung und Management in der katholischen Kirche in der Schweiz*, Zurich 2007, p. 219–243.